

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU LUNDI 19 JANVIER 2026 à 18h30
PROCES VERBAL

Le Président fait l'appel, constate le quorum et ouvre la séance.

Jean-Marie LEBRE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Jean-Marie LEBRE

Administrateurs présents : SERRUS Jean-Pierre, LEBRE Jean-Marie, ROBERT Astrid, VAILLAT Fanny, BOURGUE Michèle, MORENO Manuel, AGARD Yvette, MARTINEZ Katia, POUZENC Catherine, FIORILLO Chantal.

Administrateurs ayant donné pouvoir :

CARELLO Danièle donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, LAFOND Emilie donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre.

Administrateurs absents : JEAN Nathalie, FRASCA Karine, PELLEGRIN Danièle

Approbation du procès-verbal Conseil d'Administration du CCAS du 8 décembre 2025

Le Président demande s'il y a des questions, des observations : il n'y en a pas

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1. Budget Primitif 2026 - CCAS

Rapporteur : M. Jean-Pierre SERRUS

Le président demande s'il y a des questions il n'y en pas.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ADOpte le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget principal du CCAS au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement selon la maquette jointe en annexe.
ADOpte le budget primitif de l'exercice 2026 du budget principal du CCAS arrêté comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	469 950 €	469 950 €
Investissement	7 500 €	7 500 €
TOTAL	477 450 €	477 450 €

PRÉCISE que la note de présentation brève et synthétique prévue à l'Article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est jointe à la présente délibération.

PRÉCISE que le Budget de l'exercice 2026 a été établi et voté par nature ; auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle établie en conformité avec la Circulaire ministérielle en date du 22 décembre 1995 (publiée au J.O le 24 avril 1966).

2. Budget Primitif 2026 - Budget Annexe OUSTAOU

Rapporteur : M. Jean-Pierre SERRUS

Le Président demande s'il y a des questions, des observations : il n'y en a pas.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget annexe « Résidence autonomie Oustaou » au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement selon la maquette jointe en annexe.

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2026 du budget annexe « Résidence autonomie Oustaou » arrêté comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	638 000 €	638 000 €
Investissement	138 000 €	138 000 €
TOTAL	776 000 €	776 000 €

PRÉCISE que la note de présentation brève et synthétique prévue à l'Article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est jointe à la délibération relative au vote du budget principal du CCAS délibéré précédemment lors de la même séance du Conseil.

PRÉCISE que le Budget de l'exercice 2026 a été établi et voté par nature ; auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle établie en conformité avec la Circulaire ministérielle en date du 22 décembre 1995 (publiée au J.O le 24 avril 1966).

Informations diverses :

Résidence Autonome l'Oustaou : un très bon subventionnement a été accordé pour la rénovation des ascenseurs et la sécurisation des circulations dans le jardin (CARSAT et CD13). Les travaux devraient pouvoir débuter rapidement et être terminés avant cet été.

Journée Check Up Santé : le 10 février la CPTS, en partenariat avec la Mutualité Française, organise à Mallemort des ateliers gratuits de prévention pour les aînés. Il est rappelé que les plus de 65 peuvent bénéficier de la gratuité des bus (ligne 86) pour se rendre à cette proposition. La Commune va relancer la Métropole pour avoir la possibilité d'obtenir des transports spécifiques, le service communication municipal relayera l'information sur ses différents supports.

Cette réunion du Conseil d'Administration devrait être la dernière de l'actuelle mandature, un certain nombre des administrateurs ne siégeront plus en son sein.

Jean-Pierre SERRUS, Maire de la Commune et Président du CCAS, remercie chaleureusement tous les administrateurs pour leur disponibilité et leur implication.

Le Président remercie et lève la séance à 19h09.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 21 janvier 2026

Le Président :

Jean-Pierre SERRUS

Le Secrétaire de séance :

Jean-Marie LEBRE